



## Municipalité de Sainte-Marguerite

268, rue St-Jacques  
Sainte-Marguerite (Québec) G0S 2X0  
Tél : 418 935-7103  
Courriel : administration@sainte-marguerite.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE :

Le comité consultatif d'urbanisme siègera le **mercredi 18 septembre 2019 à 19h** à l'hôtel de ville pour étudier la dérogation mineure présentée par :

### **Habitation DG**

#### **Nature de la demande :**

• Demande l'autorisation de reconnaître réputé conforme un projet d'implantation d'une résidence unifamiliale jumelé qui sera implantée à 5.79 mètres de la limite de propriété avant secondaire. Aussi le stationnement sera localisé à moins de 12 m de l'intersection.

#### **DEROGATION MINEURE :**

-La marge de recul avant est de 6 mètres. Les espaces de stationnement ne doivent pas être à moins de 12 m d'une intersection.

Après étude de ce dossier par le Comité consultatif d'urbanisme, il sera présenté au Conseil municipal lors de la session extraordinaire qui aura lieu le lundi 23 septembre 2019.

DONNÉ À SAINTE-MARGUERITE, CE 6 SEPTEMBRE 2019

---

Nicole Chabot, directrice générale et secrétaire-trésorière